



**NOTICE D'INFORMATION et DESCRIPTIF DU SEJOUR avec IMMATRICULATION TOURISME**  
**séjour N° FR010595**

Version / Date : 16 06 2021

IMMATRICULATION TOURISME  
n° IM075100382

Randonnée Pédestre - Niveau P1 T1 <b>Trièves (contreforts du Vercors)</b> Du <b>lundi 13 septembre 2021</b> au <b>jeudi 16 septembre 2021</b>
---

Animateur organisateur	René Garcin-Pebeyre
Animateur(s) associé(s)	Bruno Pidello responsable logistique Martine Pidello
Nombre de participants	Mini 8 maxi 16 (fonction voitures disponibles)
Hébergement type - coordonnées	gîte Coordonnées : <a href="http://www.gitelesombelles-trieves.com">www.gitelesombelles-trieves.com</a> les Ombelles (Avers) Lalley Isère cuisine locale et biologique
conditions	pension complète en chambres doubles (pique-nique fournis les 3 derniers jours)
Transport	Chiffré en covoiturage avec véhicules particuliers
Cartes IGN	IGN 3237 OT , 3337 OT et 3236 OT

Date	Heure	Programme journalier	Niveau	Coût des trajets voir remarque 3	Prix de la pension /pers.	Coûts divers par personne	Commentaires
J1	8h	Départ d'Annecy Parking autoroute Annecy centre Arrivée Mens  rando : la pierre des sacrifices dèn 340m dist 10km durée 3h IBP 46 Altitude départ : 780m - maxi : 1100m voyage Mens Lalley installation au gîte Soirée libre	P1 T1	par véh. de 4 p. 163km + péage € 14,70 €  15km			prévoir serviettes de toilette non fournies au gîte  amener 1 Pique-nique à prévoir
J2		départ Trézanne rando : sommet du Goutaroux en A/R Déniv 563m, 10 km, 5h00 de marche IBP 63 Altitude départ : 1012m - maxi : 1553m Retour au gîte/hôtel - Soirée libre	P1T1	par véh. de 4 p.  45km AR			Pique-nique fourni prévoir contenant pour salade
J3		départ St Michel des Portes rando : chemin du facteur Déniv 430m dist 10km durée 4h IBP 65 Altitude départ : 880m - maxi : 1230m Retour au gîte/hôtel - Soirée libre	P1T1	par véh. de 4 p.  36km AR			idem
J4		Départ Clelles rando : pont du Chardon dèn 370m dist 7km durée 3h IBP 38 Altitude départ : 730m - maxi : 814m Retour Annecy	P1T1	par véh. de 4 p. 13km  159km péage 14,70€			idem
				total 392km	Total 196€		nota : 196€ incluent la taxe de séjour et les 3 pique-niques fournis mardi mercredi et jeudi

Frais de dossiers SPJ (2€/jour/adhérent)					8,00 €		
SEJOUR avec IT : Frais FFRandonnée pour Immatriculation Tourisme				3,50€			
				202€/véhicule soit 50,50€/personne selon nombre d'inscrits et nombre de véhicules	196,00 €		
		ESTIMATION COUT TOTAL DU SEJOUR				258,00 €	
		SEJOUR avec IT : Assurance individuelle annulation de voyage ou interruption de séjour- Souscription auprès de <b>Gras Savoye</b> vivement recommandée (voir notice d'information Annexe 10 sur le site Onglet SPJ/Immatriculation Tourisme) - Doit impérativement être souscrite lors de l'inscription. Quel que soit le choix retenu, le bulletin de souscription à l'assurance facultative doit obligatoirement être joint rempli avec ou sans chèque selon l'option choisie.				13,00 €	

Remarques	<b>Rq 1- sans objet</b>
	<b>Rq 2- sans objet</b>
	<b>Rq 3- Coût du covoiturage variable en fonction du nombre de personnes dans les véhicules et d'une location éventuelle de minibus</b>
	<b>Les données concernant les randonnées (dénivelés, temps de marche ...) sont renseignées à titre indicatif et peuvent varier sensiblement en fonction des conditions du jour</b>
	<b>Le programme ci-dessus pourra être adapté ou modifié en fonction des conditions météorologiques, environnementales et des participants, ou de toute situation indépendante de notre volonté</b>
	<b>Les personnes qui ne participeraient pas au programme prévu et/ou adapté resteraient sous leur propre responsabilité.</b>
	<b>Chaque participant doit être en possession de l'équipement et des documents prévus au Règlement Intérieur du TPA.</b>

Formalités	CIN Carte d'Identité Nationale – Carte Vitale
------------	---

Paiement	A l'inscription, joindre : 1 chèque à l'ordre du TPA de <b>81,50€</b> à titre d'acompte (70€ hébergement, 3,5 € frais IT, 8€ frais de dossier) adressé à Martine Pidello <b>Dans tous les cas le candidat au séjour doit retourner le bulletin de souscription à l'assurance facultative : soit il ne souscrit pas à l'assurance, il remplit le bulletin en cochant la case située à gauche du cadre signature, soit il souscrit et établit alors 1 chèque séparé à l'ordre du TPA de 13€</b> le solde des frais d'hébergement, soit <b>126€</b> , à régler par chèque au nom du TPA au plus tard le <b>12/08/2021</b> et à envoyer à Martine Pidello <b>Le covoiturage 50.50€ sera réglé directement sur place aux chauffeurs</b>
----------	--

Inscription	Début des inscriptions : <b>16 juin 2021</b> Fin des inscriptions : <b>6 juillet 2021</b> Dossier complet d'inscription (bulletin d'inscription, bulletin de souscription - ou non - à l'assurance et chèques associés) à envoyer à : Martine Pidello 6 avenue du Général de Gaulle Annecy le Vieux 74940 ANNECY <b>L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du chèque d'acompte, et sera validée selon le règlement SPJ en vigueur, au plus tôt 3 semaines après la date de début d'inscription . Nota : 2 personnes avec voiture auront priorité .</b>
-------------	--

Conditions d'annulation Hébergement :	En cas d'annulation l'acompte hébergement n'est pas remboursé Si annulation 30 jours avant le départ : le solde de l'hébergement est dû <b>Autres frais (covoiturage):</b> voir modalités sur le bulletin d'inscription (page 2)
---------------------------------------	---